

« Moi(s) sans tabac » - Partenariats

« Moi(s) sans tabac » est une opération de prévention du tabagisme qui vise à proposer aux fumeurs d'arrêter de fumer pendant un mois et à créer des environnements propices à l'arrêt du tabac. En complément d'un dispositif de communication important, Santé publique France, s'appuie sur un réseau d'acteurs et de partenaires relayant « Moi(s) sans tabac ». L'objectif de la constitution du réseau est d'atteindre les fumeurs et leur entourage sur leur lieu de vie ou leur milieu professionnel.

Santé publique France met à disposition des acteurs et des partenaires de l'opération, des outils de communication disponibles sur commande via le site « partenaires ». Ce site est ouvert à tous, aucun accord préalable n'est donné par Santé publique France à ces commandes. Toute organisation peut relayer Moi(s) sans tabac, avec les outils génériques **et non-modifiables** mis à disposition.

Santé publique France a catégorisé de la manière suivante les structures avec lesquelles elle interagit pour « Moi(s) sans tabac » :

1. Les acteurs de « Moi(s) sans tabac »

Ce sont toutes les structures qui vont commander sur le site « partenaires » des outils génériques de communication qui ne sont pas modifiables (affiches, dépliants, flyers, etc.). Ces acteurs peuvent déployer l'opération en interne ou en externe, en utilisant ces outils génériques non modifiables.

2. Les partenaires nationaux de « Moi(s) sans tabac »

Ce sont des structures nationales, sélectionnées par Santé publique France et qui acceptent de se conformer aux engagements définis par Santé publique France. Comme les acteurs, ils souhaitent relayer l'opération et peuvent commander des outils de communication sur le site « partenaires ». Sous réserve du respect des engagements définis par Santé publique France, ils disposent du droit de personnaliser deux affiches, l'oriflamme, la bâche, le kakemono. Cette personnalisation consiste à intégrer leur logo sur des fichiers natifs envoyés par Santé publique France. Ces structures sont susceptibles d'être mentionnées sur le site de Santé publique France dans la rubrique « Partenaires ». La personnalisation des outils est soumise au respect d'une charte graphique envoyée ultérieurement par Santé publique France.

3. Les partenaires régionaux de « Moi(s) sans tabac »

Des partenariats peuvent se nouer à l'échelon régional. Ils se fondent sur les mêmes critères d'acceptation que les partenariats nationaux, à la différence qu'ils sont validés par l'ambassadeur¹ qui leur fait signer la lettre d'engagement, et qui en informe Santé publique France au long cours. En revanche, ils ne figurent pas sur le site de « Moi(s) sans tabac ». Ils sont susceptibles d'être mentionnés sur le site de leur Agence régionale de santé.

¹ Ambassadeur : structure désignée par Santé publique France et l'Agence régionale de santé, en charge du déploiement de l'opération. La liste des structures ambassadrices figure pendant l'opération sur www.tabac-info-service.fr et est accessible sur simple demande à l'adresse moisanstabac@santepubliquefrance.fr.

Les acteurs et partenaires de l'opération s'engagent à ne pas associer « Moi(s) sans tabac » à une opération commerciale ou promotionnelle.

Sont exclus du partenariat les structures ou les secteurs d'activités suivants :

- les industriels du tabac et de l'alcool ;
- l'industrie pharmaceutique ;
- les organisations ayant un intérêt commercial en lien direct avec l'opération ;
- les partis politiques ;
- les organisations religieuses.

A la lumière de ces propositions, nous formulons la lettre d'engagement suivante :

Lettre d'engagement

Pour devenir partenaire de l'opération « Moi(s) sans tabac » et recevoir les fichiers permettant la personnalisation des outils, vous devez accepter de vous conformer aux engagements ci-dessous et renvoyer la présente lettre complétée et signée à l'adresse emilie.hardy@murec.fr.

Je soussigné, agissant en qualité de de l'organisme (nom et adresse)....., demande à être un partenaire de l'opération « Moi(s) sans tabac » et m'engage à respecter les engagements cités ci-dessous.

1. J'atteste ne pas agir au nom d'un mouvement politique ou religieux.
2. J'atteste n'avoir aucun lien d'intérêt avec l'industrie du tabac, de l'alcool ou l'industrie pharmaceutique.
3. J'atteste ne pas détenir d'intérêts commerciaux ayant un lien direct avec la thématique de l'opération « Moi(s) sans tabac ».
4. Je m'engage à :
 - a. Utiliser exclusivement les visuels de « Moi(s) sans tabac » qui seront fournis par Santé publique France et ce uniquement pendant la durée de l'opération.
 - b. Respecter la charte graphique d'utilisation des visuels qui sera transmise à l'acceptation de la présente lettre d'engagement.
 - c. Ne pas utiliser ni associer les outils liés à l'opération « Moi(s) sans tabac » à des fins commerciales ou promotionnelles
 - d. Obtenir l'autorisation écrite de Santé publique France préalablement à toute utilisation de son identité visuelle (image ou logo). Cette autorisation préalable ne s'applique pas aux outils personnalisables du dispositif Moi(s) sans tabac,
 - e. Informer Santé publique France en amont d'actions de communication dans les médias.
 - f. Ne réaliser des actions de communication dans les médias en direction du grand public que postérieurement au lancement de l'opération « Mois Sans Tabac » par Santé publique France.
 - g. Etablir et communiquer à Santé publique France, au plus tard le 31 mars 2019, un bilan des actions menées dans le cadre de « Moi(s) sans tabac ».

Pour les partenaires nationaux

5. J'autorise Santé publique France à faire apparaître les coordonnées de mon organisme dans la liste des partenaires de la rubrique « Moi(s) sans tabac » du site tabac-info-service.fr.
6. J'autorise Santé publique France à utiliser le logo ainsi que l'url de mon site internet aux seules fins de valorisation de l'opération.

Pour les partenaires régionaux

7. J'autorise l'Agence régionale de santé de mon territoire à faire apparaître les coordonnées de mon organisme sur son site internet dans la rubrique dédiée à Moi(s) sans tabac.
8. J'autorise l'Agence régionale de santé de mon territoire à utiliser le logo ainsi que l'url de mon site internet aux seules fins de valorisation de l'opération.

A

Le

Signature